



# SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif  
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°143 du 9 octobre 2008

## SOMMAIRE

- Compte rendu de la Commission Nationale de Mobilité du CNRS du 23 septembre 2008
- Compte rendu du Pré-CTP du CNRS du 6 octobre 2008
- Tribunes libres dans le cadre de la préparation du Congrès :
  - Alain GIRON : Parlons enfin de stratégie
  - Gilles MERCIER : Qui a intérêt à l'irrationnel ?
  - Gilles MERCIER : La CGT quelle stratégie (2) ?

# Compte rendu commenté de la Commission Nationale de Mobilité du 23 septembre 2008

A l'ordre du jour de la réunion, se retrouvent les points traditionnels :

- Validation du compte rendu de la CNM précédente,
- Bilan de la campagne NOEMI de printemps 2008
- Calendrier NOEMI à venir
- Point sur les processus de mobilité
- Questions diverses...

Si la vie semble être un long fleuve tranquille à la CNM... il n'en est pas de même pour les nombreux agents menacés de mobilité forcée suite à la désassociation de leur UMR notamment... et le projet de restructuration des services administratifs du CNRS.

Avant la présentation power point « traditionnelle » du bilan, la DRH demande aux organisations syndicales si elles ont des questions diverses à mettre à l'ordre du jour.

Le SNTRS CGT intervient sur les désassociations d'UMR annoncées qui risquent d'avoir de graves conséquences sur la carrière des agents « désassociés » comme les mobilités forcées (professionnelle, scientifique, voire même pire géographique...) Certains agents ont déjà reçu leur « lettre », par exemple dans la région de Rouen en Sciences du Vivant...

La direction semble étonnée, pour elle il n'y a pas de problème à sa connaissance, tous les agents ont été affectés ou reçu des propositions d'affectation... Nous sommes invités à signaler tout cas d'agent en difficulté de mobilité de ce type à la direction.

Le SNTRS demande quelles mesures le CNRS envisage de prendre pour résoudre la vague de mobilités forcées consécutives aux vagues de désassociations, mais n'obtient pas de réponse à ce sujet. Car il est évident que les campagnes NOEMI ne pourront répondre aux exigences dictées par cette situation, et il est permis de douter de la capacité des services DRH des délégations pour y faire face. Mais devant nos interrogations, la direction reste sereine et convaincue que nous nous inquiétons inutilement...

Puis l'ordre du jour se déroule comme prévu : quelques corrections du compte rendu de la réunion précédent et la projection diapo...

Que dire de tels bilans... « 335 postes affichés, environ 500 candidats sur 150 000 consultations du site, et 192 NOEMI pourvus (dont des demandes d'accueil en détachement), soit un taux de réussite de 57 %, et 50 demandes d'accueil en détachement, soit 26 % des NOEMI pourvu. »

Ensuite se déroule la lecture des tableaux statistiques sur le processus d'affichage, et les résultats obtenus par Direction Scientifique, la nature des recrutements, l'approche métier des demandes d'accueils en détachements, la typologie des agents recrutés, les mouvements internes entre DS, l'évolution de l'affichage NOEMI préalable aux concours externes depuis 2006, en 2008 par corps et par Bap, le suivi des accueils en détachement depuis 2006, l'accueil des agents France Télécom...

Il ne reste qu'à statuer sur le sexe des anges, et la messe est dite.

Pourtant, il semble utile de faire quelques remarques sur l'approche analytique de la DRH :

- 57 pour cent de réussite c'est aussi 43 pour cent d'échec !
- Certaines statistiques n'ont aucun sens quand elles reposent sur des effectifs inférieurs à 5 !
- La procédure NOEMI est loin de satisfaire aux besoins de postes affichés des laboratoires !

Presqu'un poste vacant sur 2 affichés en NOEMI n'est pas pourvu. La procédure NOEMI peut durer un an, ce qui veut dire pour le laboratoire ou le service et ses agents : un collègue en moins dont il faut de se répartir le travail, avec les conséquences habituelles : surcharge de travail, pressions hiérarchiques et conflits qui contribuent à la dégradation des conditions de travail quotidiennes pour tous.

Si par chance le poste non pourvu obtient un affichage en concours externe, c'est reparti pour un an de procédure, avec parfois un CDD déjà en place qui risque de se voir licencié s'il n'est pas retenu au concours.

Si la procédure NOEMI satisfait plus ou moins aux besoins de l'organisme, elle est loin de répondre aux droits à la mobilité que tout fonctionnaire est en droit d'attendre de l'Etat. Les directeurs de laboratoires ou chefs de service font des castings, sur des postes affichés vacants, mais le plus souvent « à moustache », un candidat local étant déjà sur les rangs, les autres candidats n'étant que de simples figurants.

Quelle réponse est apportée aux candidats qui face à un affichage attractif, espèrent une mobilité, répondent à l'offre, se déplacent pour l'entretien et finalement sont tenus dans l'ignorance des raisons pour lesquelles ils n'ont pas été retenus ? Aucune ! Pourtant ils continuent à candidater, même s'ils désespèrent peu à peu obtenir une mobilité.

Pourtant certains semblent trouver des solutions et contournent les procédures administratives. Il s'agit d'accords entre directeurs de laboratoires avec l'absolution du directeur scientifique. Les DRH s'en offusquent ! Face à une procédure administrative carante, le système D fonctionne toujours... Finalement cela rassure un peu.

La question des « regroupements familiaux » est également posée, et le CNRS n'y répond toujours pas. Il faut dire que la loi Roustan est tellement floue quant aux obligations « patronales » de proposer une affectation permettant un rapprochement géographique, que bien souvent c'est le système D qui prévaut. Et nous serions tentés de dire, mais « que font les RH ! ».

Enfin, la direction soumet ses réflexions « passées, présentes et à venir » sur la mobilité par un « point sur les processus de mobilité ». Ces réflexions sont une concrétion d'éléments historiques retraçant la mise en œuvre des AFIP et de ses « bienfaits », remplacée dernièrement par les NOEMI, avec un argumentaire justifiant leur bien fondé, tout cela bien arrosé d'une grande autosatisfaction, pondérée par un questionnement sur l'amélioration possible du processus...

Cette question centrale de la mobilité des agents CNRS au sein de l'organisme permet à la DRH de réaffirmer et renforcer ses missions. Sans DRH pas de mobilité possible entendons nous... Ce qui veut dire en d'autres termes : pour pouvoir redéployer les moyens humains, il faut renforcer le contrôle par la DRH de toutes les mobilités.

Certes, une mobilité volontaire restera possible, mais dans l'intérêt du service et non plus sous réserve de l'intérêt du service. De plus il faut craindre qu'il s'agisse de plus en plus de mobilité forcée dans l'intérêt du service, du laboratoire, de l'Etat.

Mais alors que deviennent les droits des fonctionnaires dans ces politiques de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences ? Si l'on peut couper le robinet d'eau, l'arrivée de gaz ou le compteur électrique, c'est plus difficile de mettre en sommeil les personnels qui sont des personnes ayant besoin de se nourrir, se vêtir, se loger... donc de continuer à percevoir leur salaire et par conséquent de garder leur emploi.

Pour conclure, nous ne pouvons que faire le sinistre constat d'une CNM de faible utilité (pour ne pas dire inutile !), bien qu'obligatoirement statutaire, qui passe à côté de la réalité des besoins de l'organisme et des personnels, dont la seule tâche est d'examiner des bilans statistiques, et qui, de par son existence même, ne permet pas l'examen paritaire des mouvements de personnels comme cela se fait dans le reste de la fonction publique.

Nadine Elie, représentante SNTRS à la CNM du CNRS.

## *Compte rendu du Pré CTP du CNRS du 6 octobre 2008*

### **Représentants de l'administration :**

A. Resplandy-Bernard, C. D'Argouges, G. Bec, S. Querbouet.

### **Organisations représentées :**

SNCS-FSU, SGEN-CFDT, SNPRESS-FO, SNIRS-CGC, SNPTES-UNSA

Et pour le SNTRS-CGT : J. Millet et D. Gori

**Rappel :** Le pré CTP a pour but de discuter de l'Ordre du jour du CTP et des dossiers ou documents fournis.

**Point 1 :** les CR des CTP de mars et Juin : R.A.S

### **Point 2 : Harcèlement Moral**

JL Mazet a demandé l'inversion de ce point avec le rapport d'activité du médiateur pour plus de cohérence. Requête approuvée par le SG : le pt 2 devient Pt 3

P. Girard demande la prise en compte d'un amendement concernant la composition de la commission de suivi : ajoute de « dont un représentant des instances élus »

Le SG a signifié son hostilité à cet amendement mais P. Girard maintient ce dernier.

P. Jauffrey indique que le SNPTES ne signera pas cette charte même si des avancées sont reconnues. Le SG précise que la charte n'est pas soumise à signature seulement un vote.

FO interroge sur la forme « charte » plutôt qu'une circulaire. Le SG précisera que c'est une question de visibilité dans le temps (au-delà de l'aspect réglementaire) c'est plus solennel.

UNSA fera un dernière remarque que nous appuierons sur le titre : charte sur la prévention du harcèlement. Or le document fait apparaître des éléments de traitement, de suivi et de sanction du harcèlement. Après un refus du SG, la direction fini par reconnaître l'aspect impropre de « prévention ». Un titre sera trouvé dans les 6 prochains jours et soumis au CTP.

**Point 3** abordé en Point 2 : Rapport d'activité des médiateurs

**Point 4 bilans CHS :**

En remarque sur le Point H&S, j'ai demandé que les documents qui nous sont présentés soient pour une fois réellement représentatifs de l'établissement en dénonçant l'absence des rapports des CHSS des unités mixtes... soit 80% des unités... j'ai demandé des chiffre plus représentatifs.

Concernant les données transmises j'ai demandé de savoir exactement les valeurs présentées dans les histogrammes : quelles délégations ont réuni les CHSS et combien de fois ? Les rapports ou PV des CHSS des unités selon les départements. (Nombres et rapport par délégation pour la pertinence liée à la spécificité des risques)

B. Veyssière pose le PB de l'amiante en dénonçant le nombre de cas abordé en commission de réforme. Compte tenu de la situation il souhaiterait savoir quelles mesures collectives ont été prises ou envisagées ? Qu'est ce qui a été réellement fait ? Qu'est ce que la Direction compte mettre en œuvre ?

**Questions diverses :**

L'UNSA propose l'ajout d'un point sur les retours des **CI campagne 2008** et demande de discuter de la présence des représentants de l'administration (filiale RH) dans les **commissions d'interclassement** nationales. (En « off » avec l'UNSA, nous avons soutenu cette démarche qui fait échos à la présence de représentants de la filiale RH dans les jurys de concours)

La DRH s'étonne de la remarque et indique en avoir déjà parlé avec nous.

J'ai nié tout comme l'UNSA et le SNIRS (pour une fois qu'elle ne dit pas de conneries...) avoir déjà abordé la présence de représentants RH dans les commissions d'interclassement. J'ai refait l'histoire : « nous avons appris par les membres jurys concours internes, la présence de représentants de la filiale RH et l'avons dénoncé... rien de plus ! »

Concernant les points **sur le plan stratégique, le contrat de service**, le SG nous rappelle ce qui a par ailleurs été dit avec le DG : la structuration interne du CNRS fait l'objet d'une discussion avec le ministère dans le cadre d'une commission à laquelle il participe, et de 2 autres plus spécifiques sur les interface avec l'INSERM et l'autre sur le logiciel (INRIA).

Les discussions sont en cours, il n'y a encore rien de nouveau donc rien à dire, ni à fournir comme document.

Le contrat d'objectifs et de moyens découlent de ces négociations il est donc trop tôt. Ils n'ont aucun arbitrage pour le moment.

Pour le SGEN :

Il en a assez des CR oraux et demande des CR écrits systématiquement de ces rencontres ou points de situations. Il demande aussi que soit adressé aux représentants au CTP les CR écrits.

Il demande aussi que le CTP soit saisi de la façon de fonctionner des instituts internes au CNRS !

Comme des conseils d'Instituts composés en grande partie d'élus

De même comment organiser la réflexion entre instituts ?

Et enfin il demande une information pour les personnels qui seront « touchés » par la mobilité afin de s'y préparer...

P. Jauffrey distingue le contrat d'objectifs et de moyens et l'organisation interne de l'établissement. Il considère que s'il y a une discussion nécessaire avec le ministère sur le COM avec des impératifs de délais importants, il réfute l'idée de contrainte de temps pour l'organisation interne du CNRS.

Il demande de disjoindre les débats et les deadline.

Sur ce point le DG avait annoncé une vaste concertation qui n'a pas lieu !

Aucun calendrier, nous attendons !

FO a fait une déclaration générale sur la situation et les menaces...

Le SNIRS a « couiné » car ils n'ont les informations, ils n'ont pas été reçus.....

Mazet a dénoncé les magouilles du ministère qui ne tient pas ses engagements de laisser le CNRS s'organiser en interne.

Il demande la lettre de mission confiée par le ministère à la commission qui traite de l'orga du CNRS. Il dénonce des bruits indiquant que concernant les SDV et l'INSERM, la commission aurait pour consigne d'attendre l'éval de l'INSERM par

l'AERES avant de s'exprimer. Or l'éval étant basée sur le rapport d'un DG de l'INSERM qui n'a rien de scientifique pose un véritable problème.

Le SG reconnaît la mission en justifiant sa légitimité.

Mais il refuse de répondre davantage sur les SDV indiquant qu'il ne fait pas partie des sous commissions et que le CNRS n'y est pas en tant que tel même si des chercheurs y sont pour leur expertise.

L'UNSA fait remarqué au SG que Migus a indiqué lors des rencontres DG/OS que les personnels affectés dans les unités non CNRS (non labellisées) ne souffrent pas de leur « isolement ». Il justifie cela preuve à l'appui avec des « soi-disant » données statistiques....

P. Jauffrey ne reconnaît cet état de fait et demande à voir ces « données ».

De même, le ministère a fait apparaître la suppression des postes comme un moyen de redéploiement de la masse salariale pour améliorer les carrières. Or le DG du CNRS a indiqué que ce ne serait pas le cas au CNRS. Il demande que le CNRS respect les engagements du ministère...

Mazet a dénoncé le budget : la présentation du ministère ne semble pas correspondre (+3,9%) ou selon ce qu'on prend en compte ça peut aller jusqu'à 5%....

Or la loi de finance ne fait apparaître que 1,5%

Il demande au SG de s'expliquer et de donner les vraies valeurs

Le SG parle de 4,6%, mais Mazet précise que ce n'est pas ce qui est dans la loi de finance.

Dans la discussion, il semble que cette augmentation soit liée aux pensions.

Les augmentations seraient inférieures à l'inflation.

Mazet demande aussi l'impact des CIR

Le SG reconnaît ne pas avoir tous les éléments techniques, c'est très compliqué selon lui.

Pour le SNTRS :

J'ai demandé où en était la **GIPA** quand elle serait versée... ?

Réponse : Objectif de versement pour novembre

Fait remarquer la très grande mobilisation de nombreux acteurs pour atteindre les objectifs

Ce versement concernerait près de 4000 personnes.

J'ai demandé d'avoir des infos concernant l'**impact de la crise financière** sur le CNRS et son budget.

Selon le SG aucun impact. Le SG indique que des terrains ont été vendus à Meudon pour des logements sociaux mais vendus avant la chute de l'immobilier...

Donc sans risque pour le budget !

J'ai demandé quelles étaient les véritables propositions **d'amélioration de carrière** il était chargé de négocier avec le ministère.

J'ai demandé de les négocier avec nous et élaborer des propositions communes...

Pour le SGEN, O. Butner dénonce l'absence des **volets « formation »** dans les dossiers carrières...

Le SG précise que ces questions seraient abordées dans le cadre des bilans CAP.

Dans le cadre des « Questions diverses », un point nous a été présenté mais ne sera pas présenté au CTP : C'est le **nouveau logo et la charte graphique**.

Il s'agit de présenter une nouvelle « identité du CNRS »

Globalement la démarche a été critiquée car pas opportun compte tenu de la période et des débats actuels...

Le coût : 40000 euros ne sont pas un pb selon le SG

Nécessaire de donner image d'ouverture...

Un petit film nous a été présenté réalisé par JJ BEINEX

Je ne juge pas l'aspect artistique mais ce film est une très grossière vulgarisation des conséquences des activités du CNRS. Dans la présentation les ITA n'existent pas (que les chercheurs).

Dans le film on peut entendre une phrase : « le CNRS et l'IN2P3.... »

O. Butner a soulevé la coquille....embarrassante...

Cette vidéo est à destination des parlementaires, des élus, journalistes et médias.

Il semblerait que ARTE serait intéressé par un reportage sur le CNRS mais sur un format plus long... heureusement... mais reste à voir !

L'activité du CNRS proprement dite n'est pas présente. C'est plus une vulgarisation de l'impact du CNRS dans la société.... Même si de nombreuses disciplines sont représentées plus ou moins maladroitement, les SHS n'ont visiblement pas retenu l'intérêt du réalisateur... mais en était-il conscient?... ne lui a-t-on pas tenu la main, et demandé de dire ce qu'il était attendu...

## *Tribunes libres 26ème Congrès*

*Nous vous rappelons que le contenu des tribunes libres est sous la seule responsabilité des auteurs*

### **PARLONS ENFIN DE STRATEGIE**

Les périodes de crises sont toujours favorables à des mutations forcées qui en situation normale seraient raisonnablement rejetées. Le monde de la recherche est ainsi soumis depuis quelques années à un enchaînement de remises en cause et de réformes programmées, résultat d'une déstructuration rampante volontaire, qui vise à en faire un maillon de la logique libérale à l'œuvre dans nos sociétés.

Face à cette déferlante dont nous ne percevons que les premiers effets, que pouvons-nous faire ? Nous sommes dans la tourmente et beaucoup d'entre nous se sentent orphelins d'un syndicalisme victorieux. Les quelques éléments de réflexion qui suivent sont pour moi le constat de la dernière chance.

**Quelle est la doctrine des responsables actuels (des responsables gouvernementaux aux responsables des instituts de recherche). Que disent-ils :**

- Attaquons sur tous les fronts. Imposons un socle de mesures préparées de longue date, les détails étant improvisés dans l'urgence
- Fondons notre stratégie sur une désorganisation structurelle brutale et généralisée. Misons sur l'absence de remise en cause de nos réformes dans le futur et sur l'adaptation de la société à nos règles.
- Profitons du changement de générations, des départs à la retraite, et du changement des mentalités peu propice aux réactions de groupes.
- Ne nous encombrons pas de scrupules. Rejetons toute concertation. Manions le duo peur / opportunisme et n'hésitons pas à jouer les groupes les uns contre les autres
- Utilisons une stratégie par étape qui a fait ses preuves : battage médiatique autour de rapports officiels ou officieux / évocation de mesures « ballons d'essais » / dénonciation des réactions comme des corporatismes / lois
- Ne cherchons pas à convaincre. Assumons notre impopularité. Jouons en comme d'un atout. Prétendons qu'elle est la preuve de notre efficacité.
- Soyons cependant très sensibles à notre image dans l'opinion publique. Ayons une stratégie de communication efficace, généralement quelques messages simples répétées à plus soif et relayés par les médias. Mettons en avant des exemples plutôt que des principes. Donnons-nous une image de modernisme et faisons passer nos adversaires pour des ringards. Diffusons sans relâche l'idée que les fonctionnaires sont des parasites dont l'état des finances publiques nécessite l'éradication.
- Assumons sans complexes nos contradictions. Ne rendons pas de compte et réduisons au minimum notre politique de communication interne dans les administrations.
- Brouillons les repères. Modifions les règles mais aussi le sens des mots (humanisme, gouvernance, liberté ...)

**Qu'est-ce qui caractérise actuellement les syndicats dans nos institutions :**

- Comme pour l'ensemble des personnels, un vieillissement et un non renouvellement des générations
- Un faible nombre d'adhérent, un nombre réduit de militants actifs, et une faible implantation locale
- Une grande difficulté à s'adapter aux mutations sociologiques à savoir :
  - o L'explosion des non statutaires
  - o L'augmentation de la proportion des ingénieurs (IE, IR)

- Une mutation des motivations pour se syndiquer, plus individuelles, avec un sentiment diffus que la notion de solidarité doit s'exprimer. En particulier nous sommes un repoussoir à jeunes. Nous n'avons pas leur langage, nous n'avons pas leur dynamisme, nous n'avons ni grand projet, ni espoir à leur proposer
- Une image très dégradée auprès des personnels (inefficacité, vision technocratique, routine et au pire collusion).
- Une bonne capacité d'analyse (meilleure même que certaines directions d'EPST) et de bons contacts avec les médias
- Une communication à contre courant
  - o Vers les personnels : une image de matamore sans finesse, ayant un langage convenu sans prise directe avec le réel
  - o Vers les adhérents : une impression de lourdeur d'appareil technocratique. Les réunions sont par exemple décrites comme des juxtapositions de prises de paroles sans objectifs.
- Une caution pour les dérives bureaucratiques du système. Nous passons beaucoup temps à expliquer des règles compliquées que l'administration ne sait même plus gérer. Nous sommes assimilés à des défenseurs de cette complexité. On nous accuse d'être les faire-valoir d'une pseudo concertation sociale et de ne faire que quelques égratignures au système.
- Un manque d'imagination. En dehors du triptyque tract / AG / manif, point de salut. En particulier les moyens d'actions via le web nous sont absolument étrangers.
- Le culte du débat stérile. Nous nous divisons sur des futilités. Nous sommes une tribune pour des individualités en mal d'écoute. Nous mettons trop d'énergie à nous combattre à l'intérieur ou entre syndicats. Les moindres détails (tourner dans un sens ou un autre autour du ministère ...) deviennent des querelles publiques.
- Peu de réflexions en matière de stratégie, de priorités et de communication ce qui fait que nous n'anticipons peu et que nous réagissons trop tard. Nous sommes à la traîne de SLR qui a une capacité plus importante à mobiliser.

## ALORS QUE FAIRE

### UNISSONS NOUS

- Réfléchissons dans un climat interne apaisé. Pour cela, travaillons sur des thèmes, des objectifs précis. Donnons-nous des priorités
- Formons des réseaux efficaces inter-epst. La structuration et les pseudos-rivalités entre EPST ne doivent en rien influencer le travail syndical
- Lançons une véritable réflexion communautaire énergique, ouverte à tous avec publicité, sur les thèmes prioritaires et les moyens d'actions

### ANTICIPONS

- Dénonçons dès maintenant les dérives du système. Les nouveaux centres de recherche sont à ce titre des lieux propices à de telles dérives. Leur dimension, moins humaine qu'une unité, conduit les personnels à réagir plus vivement.
- Développons un ancrage local par l'intervention :
  - o sur les cas personnels
  - o sur les événements locaux
  - o en recréant des liens sociaux sur les sites. Faisons des visites d'unités. Organisons des permanences hebdomadaires locales.
- Utilisons les mêmes outils que nos adversaires
  - o faisons un classement social des centres de recherche
  - o jouons sur les intérêts divergents des groupes de pression
  - o dotons-nous d'un accompagnement juridique
  - o mettons en avant des exemples marquants à même d'informer et de marquer l'esprit de nos collègues

### COMMUNIQUONS :

- Ciblons qui nous voulons convaincre et adaptions notre langage à notre interlocuteur. Montrons que nous savons analyser avec finesse mais aussi que nous sommes prêt à conduire une action jusqu'à son terme. Par exemple la non occupation du second CA du CNRS a été désastreuse dans l'esprit de beaucoup de jeunes qui nous soutenaient.
- Ayons un site web digne de ce nom, à jour, agréable, synthétique et informatif. En particulier prenons de court l'administration en terme de diffusion de l'information auprès des personnels (résultats des CSS ...)
- Sachons être inattendu. La majorité de nos réactions sont anticipées et n'ont de ce fait que peu d'impact
- Remettons en cause certains postulats de fonctionnement : « il faut limiter l'information aux syndiqués » ... Si nos adhérents ne recherchent chez nous que les services d'une agence de presse, autant abdiquer.
- Multiplions les outils de communication et redonnons à tous nos adhérents la fierté d'être adhérent.

En un mot :

- Cessons de cultiver avec délectation nos différences. Construisons un socle commun sur des actes, un travail d'anticipation et non sur des théories de la société
- Cessons d'avoir des réactions modérées avec un langage extrémiste. Faisons-nous reconnaître par des réactions fortes, efficaces, qui ont un impact en expliquant avec pédagogie les enjeux.
- Créons de nouveaux rapports de forces en dénonçant les dérives, en décortiquant les mécanismes et en proposant des alternatives, en étant imaginatif.

Nous sommes pris actuellement dans le piège qui nous est tendu depuis toujours : On ne peut enrayer les dérives actuelles sans modifier le système global. En cela toute action est politique. Or nous sommes pris en tenaille entre des courants de pensée généraliste, absolument inefficace, ou des réactions locales n'ayant aucune résonance. Les syndicats sont ainsi conduits trop souvent à négocier dans le cadre de branches de plus en plus réduites et perdent de leur impact sur la société. Seule la cohésion, la structuration et la communication large peuvent nous sortir de cette situation. Travaillons-y sans générer une lourdeur bureaucratique qui hérissent tous les nouveaux adhérents.

Les remises en cause du statut de fonctionnaire qui s'annoncent sont un terrain de choix pour la communication gouvernementale qui, se fondant sur plusieurs rapports de l'académie des sciences, va travailler au corps l'opinion publique et nous plonger dans le bain idéologique habituel. Le temps n'est donc plus aux postures stériles mais aux actions imaginatives, précises et efficaces.

Alain GIRON

## *Qui a intérêt à l'irrationnel ?*

L'effondrement du socialisme a ouvert un espace considérable à tous ceux qui ont intérêt à la pérennité du système capitaliste. Il a laissé orphelin tous ceux qui combattaient pour une société libérée de l'exploitation patronale. Le fait que les organisations qui se réclamaient de la lutte anti-capitaliste aient évité d'analyser les causes de cet effondrement a ajouté au discrédit du socialisme et conforté l'idée qu'il n'y avait de solution qu'à l'intérieur du système capitaliste. Ceux qui fondaient leur activité dans le cadre de l'affrontement fondamental capital/travail n'avaient plus aucune grille de lecture leur permettant d'analyser et de comprendre les processus en cours pour mieux les combattre. L'espace libéré par ceux qui se réclamaient de la lutte de classes a été occupé l'altermondialisme et l'environnementalisme.

A partir du milieu des années 1970, l'accumulation du capital est telle que les capitalistes n'arrivent plus à le rentabiliser dans le cadre national. Les années 1990 sont celles de l'Union Economique et Monétaire et du début de la mondialisation. Ce processus va s'accompagner d'une dérégulation visant à faire sauter les structures juridiques et institutionnelles qui contrarient l'expansion des groupes capitalistes et la mise en concurrence des salariés. La réorganisation mondiale du capital qui en résulte accroît les inégalités dans le monde, élargit et l'aggrave l'exploitation salariale. Bien que les Etats n'ont nullement perdu leur rôle, la mondialisation modifie la hiérarchie des puissances étatiques, elle favorise le poids des puissances économiquement les plus fortes et le jeu complexe des groupes multinationaux. L'évolution vers des institutions supranationales ou inter étatiques (FMI, OMC, BM) ouvre un champ beaucoup plus étendu d'inter relations étatiques et d'actions des grands groupes capitalistes et des lobbies auprès de tous les lieux de pouvoir politique.

Devant la dégradation de leurs conditions de vie, de la remise en cause de leur statut social, des catégories salariales comme les enseignants qui jusque là se considéraient (ou plus exactement que l'on avait amené à se considérer, puisque interdits de CGT) en dehors de la lutte de classe se mirent à contester le système social. En France, l'association ATTAC fédéra cette contestation en la canalisant contre la technologie et l'OMC. La diabolisation de la technologie accusée d'être l'arme des multinationales ne faisait que reproduire l'idéologie des artisans qui durant la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle luttaient contre leur prolétarianisation dans les manufactures en brisant les machines accusées d'être responsables de leur

exploitation et de la déqualification de leur travail. Rendre responsable l'OMC de la déréglementation revient à exonérer les gouvernements nationaux de toute responsabilité et à s'engager dans une logique de solution supranationale. Les forums altermondialistes sont mondiaux, européens mais non nationaux, comme si la lutte contre la mondialisation capitaliste rendait inutile la lutte contre la politique de son Etat. D'ailleurs, l'antilibéralisme le crédo de l'altermondialisme n'a jamais eu pour vocation de combattre le capitalisme mais de le rendre plus humain tout du moins plus acceptable.

Lutte contre la technologie et supranationalité sont le point commun de l'altermondialisme et de l'environnementalisme. L'environnementalisme naît avec la colonisation en Afrique. Les colonialistes britanniques au nom de la préservation de la nature ont constitué des réserves en expulsant les tribus qui vivaient sur ces territoires. Les aristocrates britanniques créèrent la Société pour la préservation de la faune sauvage de l'Empire qui joua un rôle clef au cours du 20<sup>e</sup> siècle dans la création d'associations environnementalistes. Au début des années 1970, les dirigeants capitalistes américains et européens publièrent un rapport intitulé « Halte à la croissance » qui justifiait les fermetures massives d'entreprises au nom de la protection de l'environnement. L'idéologie de ce rapport commandité au MIT était celle de la décroissance et du malthusianisme. Aristocrates européens, dirigeants capitalistes sont les financiers des associations environnementalistes internationales. Ces associations aux moyens financiers colossaux (WWF, Greenpeace, IUCN, Friends of Earth, etc...) sont en fait des multinationales qui financent dans chaque pays une myriade d'associations dont certaines tiennent des discours d'apparence radicale contre l'ordre des multinationales !

Le discours apocalyptique des associations environnementaliste fait de l'Humain l'ennemi d'une Nature mythifiée idéalisée. Le développement, le progrès voilà les coupables. L'idéologie écologiste magnifie le retour à une société d'autosuffisance d'où la technologie serait bannie. Il s'agit sous le prétexte de préserver les ressources de justifier le sous développement d'une partie de la planète. L'ordre capitaliste occidental ne doit pas être remis en cause. Mais l'objectif est bien plus large. Il s'agit de faire accepter l'idéologie de la décroissance. Les préoccupations environnementales sont à ce point prégnantes qu'elles sont devenues prioritaires sur les enjeux sociaux. Les problèmes environnementaux étant planétaires leur résolution dépasse les Etats. C'est aux multinationales environnementalistes d'agir au niveau des institutions supranationales pour que les décisions allant dans leur sens soient prises. Par le biais de ces associations, les multinationales peuvent imposer aux Etats leurs standards. Ces associations peuvent être à l'occasion le bras armé de groupes capitalistes contre des concurrents accusés de ne pas respecter la Nature. Greenpeace financé entre autres par les pétroliers américains et par la fondation Rockefeller s'en est fait une spécialité.

L'écologie a l'avantage de nous faire passer comme naturelles des décisions qui sont en réalité purement politiques. Ainsi le Grenelle de l'environnement a donné une place plus que large aux associations écologistes qui n'ont aucune légitimité démocratique. Les organismes de recherche, académies scientifiques, sociétés savantes n'y ont pas été conviés. Il s'agit de nous faire comprendre que la protection de l'environnement repose avant tout sur une modification des comportements individuels. Les propositions du Grenelle ont en commun d'agir sur l'environnement par le biais de taxes et de la contrainte. La fiscalité destinée à récompenser les comportements vertueux a été élaborée par des personnes qui ont pour point commun de ne pas avoir été élues et de ne jamais avoir confronté leurs idées dans le débat politique. L'autre aspect du Grenelle était d'aider les entreprises françaises à investir le nouveau marché du « développement durable » grâce à l'idéologie apocalyptique des associations environnementalistes. Le dernier but du Grenelle fut d'obtenir un compromis sur le nucléaire (qui ne fut pas du tout évoqué) en sacrifiant le mais MON810.

Les mouvements écologistes ne cherchent pas à convaincre les citoyens mais à avoir les Etats comme interlocuteurs. Si l'écologisme est en train de disparaître en tant que courant politique, il n'a jamais été aussi prégnant dans la société étant mis à toutes les sauces grâce au lobbying des associations environnementalistes et à leurs relais dans la presse et les médias. La crise du mouvement de lutte permet au lobby écologiste dans ses multiples variantes d'imposer ses choix aux forces politiques. Ce qui s'est traduit par l'introduction de la Charte de l'environnement dans la Constitution à la même hauteur que la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Cette charte élève l'inaction au rang de principe constitutionnel au nom du principe de précaution. N'est ce pas la réintroduction des peurs médiévales qu'inspire toute nouveauté dont on ne comprend pas le fonctionnement rationnel ! Les innovations technologiques seraient intrinsèquement sources de menaces pour la Nature. Il est urgent d'attendre surtout quand les dangers sont inconnus ! Ce qui revient à laisser aux autres le soin d'expérimenter et de mettre au point.

La science doit être sous contrôle. Les travailleurs scientifiques sont accusés de constituer la technosciences, étant des agents objectifs au service de la classe des capitalistes en aidant ces derniers à accumuler du capital grâce à la technologie (Thomas Coutrot, Attac, Jacques Testart, Sciences Citoyennes). Grâce à la démocratie participative, les scientifiques seront mis dans le droit chemin. Les conférences de citoyens constituées comme les jurys d'assises d'un petit groupe issu du peuple par des moyens non électifs décideront des choix technologiques et des questions énergétiques. Aux USA, c'est la démocratie participative qui décide si le Darwinisme ou le créationnisme doit être enseigné dans les écoles.

Le pouvoir politique et le monde associatif partagent la même préoccupation : mettre les scientifiques à leur botte. Ainsi, la mouvance écologiste joue sur du velours avec son discours catastrophique, elle a réussi à diffuser ses croyances et à imposer des réglementations sans fondements. La violence patronale et étatique fragilise les individus, l'absence de perspective politique favorise le sentiment de résignation, d'impuissance. L'évolution de la situation internationale ajoute au pessimisme ambiant. Ces conditions rendent réceptives à la pseudo science des prédicateurs environnementalistes, ceci d'autant que les scientifiques sont méprisés, bafoués. L'ensemble des partis politiques accompagne le discours écologiste

par électoralisme, l'écologie est maintenant saupoudrée dans tous leurs programmes. Les hommes politiques, la haute fonction publique, les membres des cabinets ministériels n'ont aucune formation scientifique, ne lisent que la presse et jamais les journaux scientifiques. L'irrationnel règne en maître dans la presse et les médias, la culture scientifique est le parent pauvre du journalisme.

### **Comment faire pour remettre la rationalité à l'ordre du jour ?**

Pour les écologistes il s'agit de sauver la Nature mais non l'Humanité. La survie de l'espèce humaine est dans sa capacité à domestiquer son environnement et non l'inverse.

Les scientifiques doivent retrouver leur dignité en desserrant le carcan idéologique et étatique qui les enserme. Il faut qu'ils reprennent la parole à travers les sociétés savantes et à travers la lutte. Ils doivent lutter pour imposer au pouvoir politique l'autonomie de la démarche scientifique qui définit leur identité professionnelle. C'est tout le sens de la lutte pour l'existence du CNRS organisme pluridisciplinaire de recherche fondamentale et appliquée. Mais la lutte des travailleurs scientifiques s'insère dans un mouvement plus global.

L'Homme n'est pas un animal comme les autres, il est devenu ce qu'il est en développant des techniques qui lui ont permis de s'abstraire des contingences de la nature. Ce n'est pas la Science qui dicte les choix de société. Le progrès scientifique est nécessaire mais non suffisant. Ce sont les conditions politiques sociales et économiques de l'introduction des découvertes scientifiques qui sont déterminantes. Le progrès social repose sur la création des richesses qui dépend du progrès technologique. Ce sont les luttes des salariés et uniquement elles qui déterminent la part des richesses qui sont socialisées. Laisser l'obscurantisme se développer est la condition assurée de la régression sociale.

Gilles Mercier

### **Bibliographie :**

#### **Du côté du rationnel**

A qui profite le développement durable ? Sylvie Brunet. Larousse

Les prêcheurs de l'apocalypse. Jean de Kervadoué. Plon

L'agriculture française en proie à l'écologisme. Claude Monnier. L'Harmattan

Impasses de Grenelle. Jean Marc Fedida. Ramsay

Greenpeace le vrai visage des guerriers verts. Pierre Kohler. Presses de la Cité

#### **Eloge des sociétés primitives et de la pauvreté**

Défaire le développement Refaire le monde. Ouvrage collectif Parangon.

L'Ecologiste revue financée par le milliardaire T Goldsmith, disponible dans les kiosques

### ***Sites internet***

Qui finance le lobby vert, J Bové, sciences citoyennes et autres

<http://www.alerte-environnement.org/>

En connaître un peu plus sur l'idéologie des anti-technologie

[http://www.agriculture-environnement.fr/spip.php?article46&decoupe\\_recherche=Besset](http://www.agriculture-environnement.fr/spip.php?article46&decoupe_recherche=Besset)

Qui assure le lien entre la presse, les médias et tous ces groupes

<http://www.agriculture-environnement.fr/spip.php?article264>

L'idéologie de J Testart président de Sciences citoyennes

<http://www.ladecroissance.net/>

Vive la médecine des pays sous développé (regardez bien qui lancent la pétition)

<http://www.acecomed.org/manifeste/?petition=2>, <http://www.acecomed.org/>

Vive les pseudomédecines, pseudo sciences qui ramènent l'Homme à la nature

<http://www.intelligenceverte.org/Entretiens-Millancay.asp>

Le CRII Gen de la « camarade » C Lepage, financé par le numéro 2 mondial du commerce de distribution.

[www.criigen.org/](http://www.criigen.org/)

## ***La CGT quelle stratégie (2)***

La guerre a décimé la CGT qui avec la mobilisation passa de 1914 à 1915 de 350000 à 50000 adhérents. En son sein, une opposition à la politique d'Union sacrée se constitua à partir de 1915 qui gagna en importance avec la reprise des luttes sociales. De 400000 adhérents en 1918 elle passa à plus d'un million en 1921. De son côté la SFIO exsangue en 1917 (4200 adhérents en 1917 contre 75000 en 1914) se reconstitua rapidement pour passer à 170000 adhérents en 1920. La Révolution d'octobre changea la donne. Toutes les discussions à l'intérieur de la CGT comme de la SFIO tournèrent autour de la révolution russe et de ses prolongements. La Russie des Soviets venait de réaliser l'objectif essentiel de la CGT : l'abolition du patronat. Mais la conception du syndicat des révolutionnaires russes était aux antipodes de la conception française du syndicalisme. Si la majorité de la SFIO vota son adhésion à la troisième internationale, la Direction confédérale

sut tirer profit de ce qui restait du syndicalisme révolutionnaire dans la CGT, l'autonomie du syndicat par rapport au politique pour ne pas soutenir la révolution d'Octobre et accompagner la politique de la SFIO maintenue.

### Première scission

De février à mai 1920 se développa une grève des cheminots qui devint générale. Les cheminots revendiquaient des augmentations de salaires et la reconnaissance d'un statut professionnel. Bien que leur mouvement fut soutenu par d'autres professions, la Direction confédérale se contenta d'appeler ces professions à des grèves tournantes au lieu de travailler, compte tenu de la mobilisation, à un mouvement de caractère général. La Direction confédérale se substitua à la fédération des cheminots dans la conduite du mouvement, elle abandonna les revendications des cheminots au profit d'une vague revendication de nationalisation. Le courant réformiste l'emporta au CCN de mai qui appela à la reprise du travail. Le résultat fut un échec terrible. Les cheminots durent reprendre le travail, 20000 furent révoqués.

Ceux qui étaient à la pointe dans la lutte des cheminots comme dans d'autres professions avaient créé dès 1919 des comités syndicalistes révolutionnaires afin de tirer les enseignements de la faillite de 1914, de soutenir la Révolution russe et de renouveler les directions syndicales.

Après l'échec de la grève, les dirigeants de la fédération des cheminots membres des CSR furent arrêtés pour « complot contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat ». Les dirigeants réformistes qui avaient perdu la direction de la fédération lors du conflit en profitèrent pour s'en emparer.

Très minoritaires au sortir de la guerre, ceux qui se battaient pour une CGT de lutte voyaient leur influence progresser congrès après congrès dans les fédérations et les UD. L'affrontement était inévitable entre deux conceptions du syndicalisme. Les dirigeants confédéraux étaient décidés à se débarrasser de la minorité. Au CCN du 19 septembre 1921 ils exigèrent la dissolution des CSR et l'obligation de ne pas remettre en cause les décisions confédérales. Partout où ils étaient majoritaires, ils procédèrent à l'exclusion des oppositionnels là où ils étaient minoritaires ils créent des syndicats, fédérations, UD parallèles. Afin d'empêcher la scission, les minoritaires quittèrent les CSR, demandèrent la tenue d'un congrès confédéral extraordinaire. Rien n'y fit toutes les tentatives de conciliation se heurtèrent à une fin de non recevoir. Les syndicats évincés réunis en congrès à Saint-Etienne du 26 juin –1<sup>er</sup> juillet 1922 constituèrent la CGTUnitaire.

Si les minoritaires étaient soudés contre le réformiste de la Direction confédérale, ils étaient loin de partager la même conception du syndicalisme. Ces différences doctrinales étaient d'autant plus fortes que le jeune Parti communiste sans grande unité doctrinale était traversé de courants multiples. Du fait de ses différences de conception, la CGTU fut traversée par des affrontements qui contribuèrent à son affaiblissement. Le sectarisme de la CGTU desservait le syndicalisme de lutte. Elle récusait ainsi la première loi sur les assurances sociales de 1930 parce que financées par une cotisation patronale et par une cotisation salariée, seuls les patrons devaient payer. Elle fut hostile à la loi sur les premières allocations familiales votées en 1932. Bien qu'étant à la pointe des luttes, elle favorisait la CGT par sa politique du tout ou rien dans la tradition de l'anarcho-syndicalisme d'avant guerre. Malgré cela la CGTU structurait le paysage syndical par la création de sections syndicales d'entreprise et par la création de comité de chômeurs. Mais, le développement de la grande industrie allait contribuer à faire reculer l'anarcho-syndicalisme dans la CGTU et l'amener à être beaucoup plus à l'écoute des salariés.

### La réunification : le congrès de Toulouse

La crise de 1930, le développement de l'idéologie fasciste allait bouleverser le champ politique et syndical. Les années 1930 à 1934 virent une remontée importante des luttes marquées le progrès de l'unité d'action entre syndicats confédérés et unitaires. La venue au pouvoir en Allemagne des nazis qui avaient bénéficié de l'opposition entre communistes et socialistes allaient fortement influencer la vie politique française. Un vague d'unité stimulée par les émeutes factieuses de février 1934 déferla dans le pays. Les rapprochements à la base entre unitaires et confédérés obligèrent la CGT à ouvrir des discussions avec la CGTU. L'acceptation par cette dernière des conditions de la CGT ( pas de fractions au sein des syndicats, non cumul des fonctions syndicales et électives) enleva tout obstacle au processus de réunification, néanmoins les discussions furent laborieuses. Mais à la base le mouvement était irrésistible, plusieurs syndicats avaient déjà fusionné. La réunification eut lieu au congrès de Toulouse en mars 1936, le congrès décida d'adopter le programme de rassemblement. Populaire adopté quelques semaines auparavant. Le rapport des forces des deux organisations était de 500000 adhérents pour la CGT et de 250000 pour la CGTU, mais l'unification puis les grandes luttes du printemps allaient multiplier les effectifs de l'organisation et modifier l'équilibre des forces internes au profit des ex-unitaires. La Direction de la CGT confédérée fut contrainte au processus de réunification, « Quand l'unité s'est faite, elle était inévitable. La vérité est que nous n'avions pas le choix, alors : il fallait accepter avec les garanties obtenues ou bien partir. » (Robert Bothereau futur secrétaire général de la CGT-FO). Les confédérés les plus anti-unitaires ne sont pas tenus pour battus. En marge du congrès de Toulouse fut créée avec l'accord tacite de L Jouhaux la tendance « Syndicats » (Belin : PTT, Dumoulin : sous sol, Froideval : bâtiment, Delmas : instituteur) qui publia la revue du même nom. La dislocation du Front populaire fut l'occasion pour Syndicats de se livrer à un anticommunisme de plus en virulent. Les dirigeants de Syndicat approuvèrent les accords de Munich. Déjà au congrès de Toulouse, ils avaient manifesté un pacifisme intégral « Néanmoins, je n'hésite pas, plutôt que la guerre la servitude, parce que la servitude on en sort. De la guerre, on en revient pas » (Mathé, Fédération postale). La plupart des dirigeants de Syndicat finirent dans la collaboration avec l'occupant comme Belin secrétaire d'Etat de Pétain. Si L Jouhaux ne partageait pas les thèses munichoises de Belin et de son groupe il ne fit rien pour s'y opposer. Il refusa son exclusion du bureau confédéral comme le demandait B Frachon et P Sémart.

### L'exclusion des ex unitaires, la scission de 1939.

La pause de mars 1937 décrétée par L Blum mit fin à l'euphorie du Front populaire. Avec les décrets-lois de P Raynaud de novembre 1938, avec la non intervention en Espagne et l'approbation des accords de Munich la bourgeoisie avait liquidé le Front populaire. Le patronat, sa peur de 36 ravalée, était partout à l'offensive. Il n'avait d'yeux que pour le régime nazi qui avait réussi à liquider le syndicalisme et toute opposition politique. « Plutôt Hitler que le front populaire » était sa devise. La grève générale du 30 novembre 1938 mal préparée fut un échec qui donna lieu à une répression brutale, plusieurs centaines de militants CGT furent emprisonnés. Cet échec stimula ceux qui dans la CGT voulaient liquider l'orientation de lutte. Ils s'appuyèrent sur la politique du gouvernement qui au lieu de préparer la guerre à l'Allemagne, échafaudait des plans d'invasion de l'URSS par Bakou et la Finlande. « L'alliance russe, si évidemment nécessaire, nous fut elle refusée ? Non, elle nous fut offerte et c'est nous qui l'avons repoussée » (Paul Reynaud ; France-Soir, 14 mai 1947). Pour la bourgeoisie française et britannique, il s'agissait de laisser les mains libres à Hitler afin de liquider l'URSS, ce qu'ils n'avaient pas réussi à faire depuis 1917. Le pacte germano-soviétique, le 23 août 1939 servit de prétexte aux ex confédérés pour revenir sur le congrès de Toulouse. Le 18 septembre le bureau confédéral exclut les membres du PCF de la CGT. Le 25 septembre, la commission administrative de la CGT approuva la décision du bureau confédéral et condamna le pacte par 24 voix pour, 5 contre et 2 abstentions. Il fut demandé à chaque adhérent de la CGT de désavouer le pacte germano-soviétique. Ceux qui refusaient furent automatiquement exclus. Là où les ex confédérés étaient minoritaires, le gouvernement aida la Direction confédérale en prononçant la dissolution de 620 syndicats, fédérations et UD. Le gouvernement Daladier en profita pour interner de nombreux dirigeants syndicaux. La guerre n'était pas faite à Hitler mais au mouvement de lutte. Le patronat pouvait se frotter les mains, les dirigeants réformistes avaient mis à terre la puissante CGT réunifiée. Ses effectifs qui avaient dépassé les 4 millions en 1937 s'étaient effondrés à moins d'1 million.

Le 20 juillet 1940 un CCN rabougri expurge des statuts de la CGT toute référence à la lutte de classes et au recours à la grève. Cela n'empêche pas les gouvernements de Vichy de dissoudre la CGT ainsi que la CFTC le 9 novembre 1940.

### *La réunification de 1943*

La CGT s'est reconstituée dans la clandestinité. Sa lutte était à la fois revendicative et patriotique, comme lors de la grève des mineurs du Nord et du Pas de Calais de mai 1941. Bien entendu ceux qui sont à la pointe de ces luttes sont ceux qui ont été exclus par l'appareil confédéral. Tous ceux qui avaient participé à l'éviction des communistes et de tous les ex unitaires n'avaient pas pour autant sombré dans la collaboration avec l'occupant. L'engagement des ex-unitaires dans la lutte revendicative et nationale, le développement de la Résistance à l'occupant ont obligé les dirigeants confédérés à l'unité. Les accords du Perreux d'avril 1943 entre H Raynaud et A Tollet pour les ex-unitaires et R Bothereau et L Saillant pour les ex confédérés annulaient la scission de 1939. Le nouveau bureau confédéral clandestin comportait 3 unitaires au lieu de 2 précédemment. Pour les fédérations et UD, l'accord prévoyait le rétablissement des proportions existant en septembre 1939. Grâce aux accords du Perreux c'est une CGT unique qui fut représentée au Conseil National de la Résistance. L'influence de la CGT au sein du Conseil se fit sentir dans l'élaboration de ce qui deviendra le Programme du CNR.

A Libération, la CGT était forte comme jamais. A son 26<sup>e</sup> congrès d'avril 1946, elle comptait 5500000 adhérents. Le CCN de septembre 1945 décida de désigner deux secrétaires confédéraux : Benoît Frachon et L Jouhaux. L'introduction de la proportionnelle intégrale sur la base des effectifs fit basculer définitivement le rapport de forces dans le sens du syndicalisme de lutte ?

Le rapport des forces international et national au sortir de la guerre était en faveur du mouvement de lutte. Mais, le patronat s'était reconstitué, et comme après le Front populaire qu'il avait saboté, il sabota l'application du programme du CNR avec l'aide des gouvernements successifs. Au niveau international, les USA et l'URSS étaient sortis renforcés du conflit mondial. Les USA ont progressivement assujettis leurs alliés pour leur écouler leurs surplus de production provenant de la guerre au détriment de la production nationale de ces derniers, et pour leur faire accepter le réarmement allemand fer de lance de l'affrontement à venir contre l'URSS. La reconquête du terrain perdu par les forces dominantes consista bien sûr en la remise en cause des acquis concédés à la Libération accompagnée d'une répression patronale féroce épaulée par un Etat déterminé à reprendre la main, le tout dans un climat d'anticommunisme hystérique. La CGT ne pouvait échapper à cet affrontement de classe de grande envergure (à suivre...)

Gilles Mercier